

# ETHIQUE MEDICALE

Responsable : Béatrice Birmelé

## ***Module 1. Début de vie, fin de vie.***

Jeudi, S1. Responsable : Béatrice Birmelé. Enseignantes : Béatrice Birmelé et Concetta Pennuto

Les médias présentent souvent de manière caricaturale les questions que le progrès médical pose aux soignants, comme si la réponse était simple. Pourtant, il faut tenir compte du cadre législatif et de ses évolutions, du contexte socio-culturel et de ses règles morales, de la demande des intéressés. Qu'est-ce qu'une question éthique ? Comment la poser ? Comment y réfléchir ? Et plus particulièrement, quel est le contexte de ces questionnements en début et en fin de vie ?

Cet enseignement propose une initiation aux repères de la réflexion en éthique : problèmes, enjeux, réflexions et outils à s'approprier pour débiter dans le domaine. Il proposera des pistes pour trouver quelles sont les questions posées et quelles réponses seraient préférables et, peut-être, justes.

Seront abordées plus particulièrement les questions de la bioéthique, telles qu'elles se posent en début de vie (procréation médicale assistée, gestation pour autrui), ou en fin de vie. Nous verrons comment des questionnements autour de la naissance et de la mort sont en lien avec le contexte historique et évoluent au cours des siècles. À partir des données physiopathologiques et techniques, nous nous pencherons sur la manière de poser les questions de façon concrète à des parents, à une personne en fin de vie et à ses proches. Il s'agit également de proposer quelques concepts pour que chaque étudiant puisse trouver ses propres repères en éthique et aborder certaines questions telles qu'elles se posent et poseront à lui dans sa pratique.

*Modalités d'évaluation* : Présence active et obligatoire. Examen final écrit. Note sur 20.

### *Les enseignantes.*

Le docteur Béatrice Birmelé est médecin-néphrologue, praticien hospitalier au CHRU de Tours, docteur en sciences de la vie et en philosophie, et directrice de l'Espace de Réflexion Ethique Région Centre. Sa pratique l'a conduite à se questionner sur les conséquences de la technique appliquée à l'humain, technique le plus souvent très bénéfique, mais ayant aussi des limites qu'il faut identifier et clarifier. Ses thèmes de recherche sont centrés sur la nécessaire délibération avec le patient en vue d'une prise de décision. Cela est essentiel, en particulier dans le champ de la maladie chronique lorsqu'un traitement technique devient vital, lorsqu'il faut accompagner un patient au long cours. Rapprocher le questionnement éthique issu de la pratique clinique avec des concepts philosophiques permet d'aborder plus facilement certaines situations et trouver des réponses spécifiques dans des situations singulières.

Concetta Pennuto est historienne de la médecine, spécialisée sur la santé des femmes et les maladies contagieuses. Elle applique la recherche historique à la médecine, en développant une approche pratique qui permet de se questionner sur l'apport des humanités à l'exercice de l'art médical

*Validation des modules d'enseignement.* La présence aux cours est obligatoire et vérifiée. Un examen comportant des questions faisant appel à la réflexion de l'étudiant validera le module.

Nombre d'inscrits : 30 étudiant.es maximum.

### **Module 2. Fondements philosophiques de l'éthique médicale.**

Jeudi, S2. Responsable et enseignant : Philippe Blanc

Quels sont les fondamentaux de la réflexion en éthique médicale, et comment s'y prendre pour les mettre en œuvre ? Ce module d'enseignement propose un tour d'horizon des principales positions philosophiques, une comparaison et une confrontation de leurs thèses, ainsi qu'un point clair des arguments principaux et des méthodes de réflexion dans ce domaine. Il fournira des extraits brefs des textes incontournables et la boussole nécessaire pour s'y orienter.

*L'enseignant.* Philippe Blanc est professeur agrégé de philosophie ; Il enseigne à l'IFSI du CHU ainsi qu'au département de philosophie de l'université de Tours, en philosophie morale et politique. Il s'intéresse aux questions d'éthique médicale depuis plusieurs années ; il a produit des articles et des conférences portant sur l'éducation thérapeutique, les questions éthiques relatives à la santé publique et les questions fondamentales de bioéthique comme celle du « don d'organes ». Il participe également dans le cadre hospitalier et universitaire à plusieurs instances impliquées dans les questions éthiques.

*Validation des modules d'enseignement.* La présence aux cours est obligatoire et vérifiée. Un examen comportant des questions faisant appel à la réflexion de l'étudiant validera le module.

Nombre d'inscrits : 30 étudiant.es maximum.

### **Module 3. Ethique et droit**

Jeudi, S1. Responsable : Béatrice Birmelé, Enseignants : Mégane Ladiesse et des cliniciens et représentants d'usagers du CHU

La préoccupation éthique est une dimension nécessaire de la pratique médicale. Elle est individuelle et doit être guidée par la déontologie. Cependant, il est nécessaire de connaître le cadre législatif régissant l'exercice médical. Il y a actuellement beaucoup de fantasmes sur la question de la relation entre la médecine et le droit. Si le corps médical connaissait mieux les mécanismes du droit, ses craintes seraient moindres et l'on éviterait le risque d'une médecine trop défensive, animée par la peur de la judiciarisation. Cet enseignement propose une initiation à certains principes du droit médical, qui contrairement à ce que l'on peut penser, s'accommode bien de ce que certains problèmes ne peuvent être résolus par la loi mais par une réflexion éthique et morale. Les cours se feront en binôme avec une juriste et un-e clinicien-e, abordant d'une part l'approche du droit dans une problématique donnée d'autre part la pratique au quotidien, ainsi qu'un dialogue entre droit et clinique, faisant ressortir le questionnement éthique, comment se posent les questions, comment se fait la

réflexion, comment trouver des pistes de réponses. Seront ainsi abordés : la restriction d'aller et venir dans certains établissements, l'hospitalisation sous contrainte, les violences, le droit du patient, les directives anticipées, la recherche clinique.

*L'enseignant.* Madame Mégane Ladiesse, juriste, est titulaire d'un Master de Droit de la Santé et d'un Master d'Éthique. Elle est chargée de missions à l'Espace de Réflexion Éthique région Centre Val de Loire. Elle enseigne le droit auprès des professionnels de santé, posant un cadre juridique et déontologique à la pratique clinique. Elle est impliquée au quotidien dans les problématiques qui se posent aux cliniciens, dans des situations singulières, ou des questions d'ordre général. Le patient, la personne a des droits de décider pour lui, il est libre de faire comme il souhaite, et il faut le respecter. Cependant cette liberté peut avoir des limites : il a aussi le droit d'être protégé, soigné. Le clinicien a le devoir de l'accompagner selon ses besoins. Comment alors trouver la juste mesure. Le droit donne un cadre, certaines réponses, il a une manière très précise d'aborder les problématiques. C'est la réflexion avec le clinicien qui permet ensuite de trouver des réponses dans des situations concrètes.

*Validation du module d'enseignement.* La validation sera faite sur la présence obligatoire aux enseignements. Un examen proposant une réflexion sur une situation clinique validera le module.

Nombre d'inscrits : 30 étudiant.es maximum.

#### **Module 4. L'éthique entre sujet, pratique et concepts.**

Jeu,di, S2. Responsable et enseignant : Donatien Mallet

Lors de son exercice auprès des patients, l'étudiant en médecine, l'externe, l'interne ou le médecin sont confrontés à des situations cliniques qui génèrent un malaise ou des interrogations.

Dans ces situations complexes, il n'existe pas de réponse évidente. L'application systématique d'un protocole médical apparaît inadéquate ou insatisfaisante.

Une délibération est nécessaire. Elle passe par une analyse globale de la situation, une discussion collégiale et interdisciplinaire, une réflexion personnelle afin de déterminer ce qu'il semble juste de faire ou non.

Le but de ce quatrième semestre est de favoriser l'apprentissage d'une réflexion sur les pratiques de soins en prêtant attention aux éléments médicaux, aux vécus et repères des patients, aux contextes institutionnel et sociétal. Cette démarche sollicite les repères personnels de l'étudiant, ce qui fait sens ou non pour lui, mais aussi des concepts philosophiques ou issus des sciences humaines et sociales.

Pour contribuer à l'apprentissage de cette démarche, des situations cliniques types seront étudiées :

- La rencontre entre une personne souffrante et un médecin
- Le questionnement sur l'indication ou non de thérapeutiques (nutrition artificielle, passage en réanimation, sédation...)
- La demande d'euthanasie d'un patient à un médecin

Des exercices de délibération collective seront réalisés.

Des apports théoriques seront faits afin de compléter l'analyse.

- L'expérience de la souffrance et la rencontre avec l'homme souffrant
- Les différentes conceptions de l'autonomie et la vulnérabilité
- Les différentes éthiques avec un exposé des concepts, applications et limites
- La proposition de repères pratiques pour délibérer collectivement
- L'euthanasie et le suicide médicalement assisté

*L'enseignant.* Le docteur Donatien Mallet a une formation initiale de médecin interniste. Au début de son exercice professionnel, il a été confronté à l'épidémie Sida en région parisienne et a commencé à s'intéresser au questionnement éthique. Docteur en philosophie, il est actuellement responsable de l'Unité de soins palliatifs de Luynes-CHU de Tours. Ses thèmes de recherche sont centrés sur la décision médicale en tenant plus particulièrement compte de la subjectivité du clinicien, du contexte institutionnel et des interactions entre la société et la médecine. Il réfléchit aussi avec d'autres soignants sur la thématique de l'euthanasie, du suicide ainsi que sur la pédagogie en soins palliatifs et en éthique.

*Validation des modules d'enseignement.* L'évaluation sera faite sur la présence obligatoire aux enseignements, la participation aux séances, la rédaction d'un récit clinique commenté.

Nombre d'inscrits : 30 étudiant.es maximum.